

Contribution du GMIF (Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa Région) au projet Rhône Décarbonation

Le Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région a pour objet :

1. De regrouper en une association organisée et disciplinée tous les établissements, groupements, quelles que soient leur forme, sociétés, entreprises industrielles ou commerciales, bureaux d'engineering dont l'activité industrielle, maritime ou commerciale concourt au développement de la région constituée par les sites gravitant autour de Fos, Etang de Berre et sa Région.
2. D'exiger de ses membres le respect des usages professionnels et la solidarité confraternelle.
3. D'assurer la défense des intérêts généraux de ses membres.
4. D'assurer la représentation de l'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE13)
5. D'assurer, grâce à des liaisons permanentes avec les pouvoirs et services publics, les collectivités territoriales, les élus, les milieux industriels et maritimes, les petites et moyennes entreprises, la défense des intérêts généraux, le soutien à l'industrie d'aujourd'hui et l'accompagnement au développement industriel de demain.

Son rôle :

- Représenter, animer, informer et accompagner les entreprises à vocation industrielle et maritime du territoire.
- Participer activement au développement économique du territoire.
- Le GMIF est acteur dans la relation avec les institutions du territoire et les élus ; il est représenté au sein des instances économiques du territoire. Organisateur de rencontres et d'échanges pour répondre aux problématiques des entreprises

Sa raison d'être :

Soutenir les activités maritimes et industrielles d'aujourd'hui et leurs transformations puis d'accompagner le déploiement industriel de demain pour lutter contre le réchauffement climatique et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 ensemble avec la société.

Le Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région (GMIF) reconnaît la pertinence du projet Rhône décarbonation dans le contexte de la décarbonation impératives des activités industrielles existantes et futures, et la nécessaire évolution technologique.

Le projet Rhône Décarbonation :

Un projet de territoire

Le projet Rhône Décarbonation vise à créer une chaîne complète de captage, transport, liquéfaction et export de dioxyde de carbone (CO₂) depuis la cimenterie Vicat de Montalieu-Vercieu (Isère) jusqu'au terminal maritime de Fos-Tonkin (Fos-sur-Mer). Ce projet, mené en partenariat par Vicat, SPSE, Elengy et RTE, ambitionne de faire de la cimenterie la première en France à atteindre zéro émission nette de CO₂ d'ici 2030, en captant les émissions inévitables à la source puis en les acheminant vers un site de stockage ou de valorisation. Il

s'inscrit pleinement dans les objectifs de décarbonation de l'industrie française et européenne, tout en sécurisant l'activité industrielle dans la vallée du Rhône.

Enjeux de décarbonation

La Zone Fos-Etang de Berre émet 25% des émissions de CO₂ de l'industrie française, et représente ainsi un levier important pour atteindre les objectifs de décarbonation de la France. Le projet Rhône Décarbonation permet de capter et stocker 1,2 millions de tonnes de CO₂. Il permet d'apporter une solution opérationnelle de transport et d'export de CO₂ dès 2030, technologie indispensable à la transition énergétique locale. Il contribue également à bâtir une infrastructure mutualisée de captage, transport et export, ouverte à d'autres industriels de la zone (raffineries, sidérurgie, chimie, etc.). Il peut aussi alimenter un effet d'entraînement pour d'autres projets de capture ou de valorisation du CO₂ dans la zone.

Reconversion d'infrastructures existantes

Outre la réduction des émissions des CO₂ de la zone, ce projet pourra profiter des utilités et ressources existantes. En plus de bénéficier de l'avantage d'être déjà raccordé au réseau électrique, ce projet réutilisera le réseau de pipeline existant dit «*PL2*», réduisant ainsi l'empreinte écologique de son activité. Ce transport des flux par pipeline réduit ainsi considérablement son incidence sur la fréquentation d'axes routiers déjà saturés.

Nos points de vigilance

Le GMIF est convaincu de la pertinence de ce projet, et de cette technologie indispensable. Malgré les différents leviers de baisse des émissions, dont la sobriété avec la diminution de 40% de consommation énergétique, la part résiduelle ne pourra être abattue qu'avec la mise en place de dispositif de captage. Le cadre réglementaire doit accompagner leur déploiement, avec la création et / ou l'adaptation de cadres juridiques existants. Le GMIF sera vigilant sur les potentiels freins réglementaires à la conversion d'usage des canalisations existantes.

Le GMIF soutient le projet Rhône Décarbonation

Le projet Rhône Décarbonation va permettre au Grand Port Maritime de Marseille de devenir un hub multimodal de liquéfaction, stockage temporaire et chargement de CO₂ tourné vers l'export. Cela va contribuer à créer une nouvelle spécialisation industrielle à Fos, moins carbonée et à forte valeur ajoutée, en réponse à la pression sociale et écologique croissante sur la zone, tout en réduisant la dépendance aux énergies fossiles. La reconversion du terminal et des infrastructures portuaires contribue à maintenir une activité industrielle sur site. C'est ainsi environ 600 emplois créés pendant la phase de travaux, et plusieurs dizaines pendant la phase d'exploitation.

Dans une période charnière pour Fos-Berre, entre exigences climatiques et défis économiques, Rhône Décarbonation offre un projet crédible, concret et structurant. Il permet de transformer les contraintes environnementales en leviers de réindustrialisation durable, et offre à la zone un rôle moteur dans la décarbonation nationale et européenne.